Image not found or type unknown

Donation d'un terrain à ma soeur.

Par **misty**, le **27/02/2010** à **11:30**

Bonjour,

En 2004, mes parents ont fait une donation partage de leurs biens. Ma part se composait d'une maison de bourg que j'ai vendue depuis et d'un terrain agricole. J'habite à plus de 500 kilomètres de ce terrain et je souhaitais le donner à ma soeur qui de part son métier et sa localisation était plus proche de celui-ci.

J'aurais aimé savoir quels sont les frais en jeu et à la charge de qui.
Est-il vrai que si plus tard j'ai des enfants ils pourront demander à ma soeur le retour de ce terrain dans leur héritage ?

Je vous remercie pour vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés